



MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

PROCÉDURE ADAPTÉE

CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA NATURE

La Fontaine de Trémargat 22410 LANTIC

Acte d'Engagement

Maître d'ouvrage	KERVAL CENTRE ARMOR
Objet du Marché	Construction de la maison nature située la fontaine de Trémargat à LANTIC (22410) .
Passation du marché	Marché de travaux passé en application de l'article 27 du décret du 25 mars 2016 .
Pouvoir adjudicateur	Nom, Prénom : Monsieur BURLLOT Thierry Qualité : Président KERVAL CENTRE ARMOR représente la collectivité et est autorisé à signer le marché.
Personne habilitée	La personne responsable du marché est habilitée à fournir les renseignements prévus à l'article 130 du décret n°25-360 du 25 mars 2016
Comptable assignataire des paiements	M. le Comptable Public 3, Bd Edouard Prigent BP 2245 22022 – SAINT BRIEUC CEDEX

« Copie certifiée conforme à l'original délivrée en unique exemplaire pour être remise en cas de cession ou de nantissement de créances ».

Le Président

1 – ENGAGEMENT DU CANDIDAT :

Je soussigné, agissant :

- en mon nom personnel ;
- au nom et pour le compte de la société

.....

Dont le siège social est fixé à

.....

Inscrit au :

- registre du Commerce de
- registre des métiers de

Sous de le numéro.....

Immatriculé à l'INSEE :

N° d'identité d'établissement INSEE.....

Code d'activité économique principale (APE).....

- Après avoir pris connaissance du Cahier des Charges et des documents qui y sont mentionnés,
- Après avoir produit toutes les attestations et documents visés au Codes des Marchés Publics,

M'ENGAGE, sans réserve (ENGAGE sans réserve la Société pour laquelle j'interviens), conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le Cahier des Clauses Administratives Particulières, à exécuter le marché aux conditions particulières ci-après définies, qui constituent l'offre.

L'offre ainsi présentée ne me lie que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de **cent vingt jours** à compter de la date limite des offres fixée par le Règlement de Consultation.

2 – PRIX :

Les modalités d'actualisation des prix sont fixées au CCAP pour tous les lots.
Les modalités de variation des prix sont fixées à **l'article 4-5 du C.C.A.P.**

Le bt et % pour la formule d'actualisation demandée est le BT 01 (voir article 4.5.3 du CCAP)

A – Prix du marché :

Les prestations seront rémunérées telles qu'indiquées dans le devis .

Prix hors taxes en € :	
TVA 20%:	
TOTAL TTC en €	

Montant TTC en lettres :

B – Forme du prix :

Les prix sont fermes et non révisables ; BT01 corps d'état bâtiment (BT).

C – Montant sous-traité :

Les annexes n°..... au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage/nous envisageons de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance, le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maxima de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter au marché en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation de sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage/nous envisageons de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Montant hors taxes :

TVA :

Montant TTC :

Montant TTC en lettres :

C -1 Montant sous traité envisagé :

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage/nous envisageons de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après

avoir demandé en cours de travaux leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance les concernant au représentant légal du maître de l'ouvrage.

Les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

<u>Nature de la prestation</u>	<u>Montant hors taxes</u>	<u>Montant de la TVA</u>	<u>Montant TTC</u>

C – 2 Créance présentée en nantissement ou cession :

La créance maximale que je pourrai présenter en nantissement ou céder est ainsi de (montant total du marché, diminué du montant de la sous-traitance) :

En chiffres..... euros TTC
En lettres..... euros TTC

3 – PIÈCES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ :

Le marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous, par ordre de priorité décroissante :

- Le présent acte d'engagement ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et les pièces qui pourraient y être mentionnées signé et paraphé ;
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) signé et paraphé ;
- le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de travaux ;
- Détail estimatif.

Les pièces conservées par l'administration seront les seules opposables pour l'exécution du marché.

4 – DÉLAI D'EXÉCUTION – DURÉE DU MARCHÉ

Les prestations du marché se dérouleront à compter de la notification du présent marché, cette notification valant ordre de service.

Le délai maximum d'exécution de la prestation est fixé **10 mois Hors congés** pour l'ensemble des lots, à compter de la notification du présent marché.

5 – LES PAIEMENTS :

Les sommes dûes en exécution du marché seront payées dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement par la Collectivité. Le défaut de paiement dans ce délai ouvre droit à des intérêts moratoires conformément aux dispositions du décret n°2008-1550 du 31 décembre 2008 modifiant le décret n° 2002-232 du 21 février 2002. Il est fait « application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principale la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 7 points. »

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dûes au titre du marché en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après :(joindre un RIB)

Compte ouvert au nom de :	
Etablissement bancaire :	
Code banque	Code guichet.....
Compte n°.....	Clé RIB.....

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dûes aux sous-traitants payés directement, en faisant porter les montants aux crédits des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

6 – AVANCE : (sans objet)

Le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics prévoit le versement d'une avance égale à 5% du montant total TTC du marché pour les marchés d'un montant supérieur ou égal à 50 000.00 € HT.

(Cocher la case souhaitée – A défaut l'avance est réputée refusée)

J'accepte le versement de l'avance, si le montant du marché qui m'est attribué est supérieur ou égal à 50 000.00 € HT.

Je renonce au versement de l'avance.

7 – DÉCLARATIONS

J'affirme/Nous affirmons

Sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie

- à mes torts exclusifs ne pas tomber,
- aux torts exclusifs que la Société pour laquelle j'interviens, ne tombe pas,
- à nos torts exclusifs que les sociétés pour lesquelles nous intervenons ne tombent pas,

sous le coup de l'interdiction découlant des articles 43 et 44 du Codes des Marchés Publics, et je certifie/nous certifions, que les prestations seront exécutées avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L143.3, L143.5, L620.3, L324.9 et L324.10, L341.6, L 125.1 et L 125.3 du Code du Travail.

Les déclarations similaires des sous-traitants proposés sont annexées au présent acte d'engagement.

A, le/...../2019

Signature et cachet de l'entreprise :

8 - ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR KERVAL CENTRE ARMOR

Acceptation de l'offre (Date, Signature et cachet)	Est acceptée la présente offre pour valoir acte de l'engagement : A Saint-Brieuc, le/...../2019 Le Pouvoir Adjudicateur :
--	--

Références comptables	<ul style="list-style-type: none">- Budget KERVAL CENTRE ARMOR- Section : Dépenses d'Investissement- Chapitre : 23
------------------------------	---

Notification à l'entreprise de l'acceptation de l'Offre	L'acceptation de l'offre a été notifiée à l'Entreprise par KERVAL CENTRE ARMOR le :/...../ 2019 (Date d'envoi du RAR) Reçu la notification le :/...../ 2019 (Date figurant sur l'accusé de réception du RAR reçu en retour par KERVAL CENTRE ARMOR)
--	--